23ème Année - Num. 23 · Spedizione in abbonamento postale - Gruppoll (70%) Le Num. L. 80 - 10 Décembre 1975

Le Peuple Valdôtain

Organe du Mouvement de l'Union Valdôtaine pour la défense de la minorité ethnique et linguistique valdôtaine

M. Rivoli Joseph
49, rue Turin
11100 AOSTE

UN EXEMPLE A SUIVRE

La Rédaction du «Peuple Valdôtain» vient de recevoir une lettre de l'un de ses lecteurs d'au - delà des Alpes. Nous la reproduisons intégralement et d'autant plus volontiers qu'elle rentre parfaitement dans notre ordre d'idées.

Certains liens se sont renoués tout dernièrement entre Suisses Romands, Valdôtains et Savoyards qui prennent toujours davantage conscience d'appartenir à une seule ethnie et de former un seul peuple. L'initiative proposée par notre lecteur serait donc souhaitable. La réalisation nous rendrait à nouveau partenaires de la culture commune et d'un même rôle à jouer pour la formation de l'Europe de demain.

TROIS FRONTIERES,
TROIS MILLIONS D'HOMMES,
UN FLEUVE

Ce titre prometteur est devenu la devise de trois grands journaux quotidiens: le «BADISCHE ZEITUNG» (Allemagne), le «NATIONAL ZEITUNG» (Suisse) et «l'ALSACE» (France) qui ont pris l'initiative de publier régulièrement un supplément commun, lu indistinctement par les habitants de la «REGIO» qui s'étend entre Vosges et Forêt-Noire.

Ainsi, en ouvrant son journal, un habitant de COLMAR peut lire une enquête sur les théâtres de Bâle et être tenu au courant de la vie culturelle de cette ville. Dans un autre ordre d'idées, un article peut initier un Fribourgeois aux subtilités de la gastronomie alsacienne ou donner envie à un Bâlois de faire une randonnée inédite en Forêt-Noire.

Même si les sujets traitent plus volontiers de loisirs que de politique, les lecteurs découvrent des centres d'intérêt communs qui les rapprochent et tissent entre eux des liens véritables.

Les habitants de la Vallée d'Aoste, de la Vallée de Suse, des vallées Vaudoises ne pourraient que se féliciter de trouver dans leur gazette habituelle les mêmes reportages que leurs voisins Savoyards, Dauphinois ou Suisses romands...

De cette façon, le citadin d'Aoste n'ignorerait plus rien des manifestations du grand théâtre de Genève ou de la Maison de la Culture de Grenoble et serait incité à s'y rendre...

Les gourmets de Chambéry se réjouiraient d'avoir des renseignements sur les bonnes tables valdôtaines. Quant au Genevois, il serait tenté par la visite de quelque château des bords de la Doire Baltée dont il aurait lu l'histoire.

Souhaitons que cette idée fasse son chemin et qu'ainsi nous soit rappelée notre appartenance à la même région alpine formant plus un lien qu'une barrière, comme l'aurait dit le géographe Raoul Blanchard.

Un lecteur du Peuple Valdôtain

LA GIUNTA REGIONALE LAVORA CON SERIETA E IMPEGNO

VALDOSTANI!

un manifesto affisso in questi giorni sui muri di tutta la Valle, dai Democratici Popolari, dal Partito Comunista e altri movimenti minori, mette a carico della Giunta Andrione l'intera responsabilità della crisi occupazionale.

Quest'atteggiamento, oltre che essere ingiustamente provocatorio e demagogico, approfondisce ancor di più, in un momento di grave emergenza, il solco fittizio fra i lavoratori valdostani.

I Democratici Popolari hanno governato la Valle d'Aosta ininterrottamente per oltre quattro anni, ma non risulta che abbiano mai nè avviato, nè attuato, i programmi che ora vorrebbero realizzati da altri a tamburo battente.

Nessun piano di sviluppo, un governo rivolto al conseguimento della clientela, mediante la politica del sussidio, il tentativo di sostituire ai primi rudimentali servizi sociali aperti, un sistema assistenziale basato sull'emarginazione e sulla speculazione i pazzeschi investimenti in settori industriali votati al fallimento, l'orgia di interventi nelle opere pubbliche più inutili e dispendiose; il tutto condito da intollerabile bonapartismo a sfondo feudale.

Questo erano i D. P., e quella politica hanno gratuitamente appoggiato i comunisti valdostani.

La Giunta presieduta dall'avv. Andrione, senza mete miracolistiche, ha invece impostato con impegno e serietà, un lavoro concreto di ricucitura e di rattoppo dopo quattro anni di malgoverno demopopolare. Il decreto delegato per la scuola già approvato, e quello dei trasferimenti amministrativi (trasporti, ecc.) in corso di approvazione, la presentazione di una legge urbanistica regionale, l'avviamento di una politica sanitaria e ospedaliera basata sulle leggi di riforma, sono indicazioni chiare verso quali obbiettivi muove la nuova Giunta Regionale.

La ridicola e convulsa reazione degli avversari significa che muove nella direzione giusta.

Le Segreterie di:
P.S.I. D.C. Federazione Regionalista
(U.V. U.V.P. R.V.)

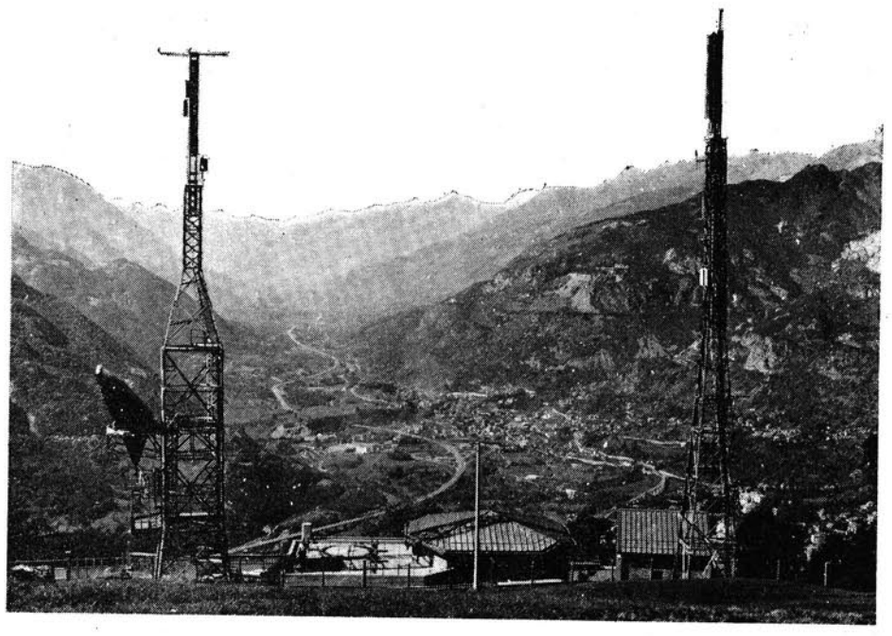

TÉLÉVISION FRANÇAISE

Les premières installations ont été mises en service

« Aujourd'hui... c'est la fête de la langue française en Vallée d'Aoste, car, enfin, grâce à l'effort de l'Administration régionale, grâce à la compréhension de l'Etat italien, grâce aux efforts des techniciens de la Radio-télévision italienne et à son directeur général ici présent. aujourd'hui nous pouvons recevoir les émissions de la télévision française ».

Avec ces paroles, le président de la Junte régionale, Mario Andrione, a souligné, le 21 octobre, lors d'une cérémonie *« à la fois simple et austère »* qui s'est déroulée au Palais du Gouvernement régional, la profonde signification politique et culturelle de la mise en service des quatre premiers réémetteurs installés par la RAI pour la diffusion en Vallée d'Aoste de la télévision française.

« Cette cérémonie — a poursuivi le président Andrione — *veut précisément prouver que la Vallée d'Aoste est une région autonome où l'on parle deux langues, une région qui, tout en faisant partie de l'Italie, a le privilège de parler français. Je tiens à en remercier tout particulièrement le directeur général de la RAI, M. Principe, ici présent, qui représente en quelque sorte précédés et qui a signé la convention; un grand merci, enfin, à vous tous qui êtes venus aussi nombreux souligner l'importance de cet événement. Nous ne pensons pas que cette journée marque la fin d'un chapitre, c'est plutôt un commencement, un point de départ vers une Europe plus libre, plus unie où tous les hommes aient la possibilité de voir toutes les télévisions du monde ».*

Le directeur général de la RAI - Radio-télévision italienne, Michele Principe, se rapportant aux paroles du président Andrione, a affirmé que *« la protection des minorités linguistiques a été consacrée par l'accord que la Région autonome de la Vallée d'Aoste et la RAI ont souscrit le 20 novembre 1974: cette date marquait le début d'une collaboration entre politiques et techniciens qui devait assurer à la Vallée la réception de programmes télévisés de l'aire culturelle française dans le but de respecter une tradition linguistique, de sauvegarder les rapports de bon voisinage entre les Etats, mais surtout d'étendre la plateforme démocratique sur laquelle les nations, essence du système étatique, doivent se rencontrer ».*

Comme on sait, la Convention du 20 novembre 1974 engage la RAI à aménager (et la Région est tenue à pourvoir aux frais d'exercice s'élevant à 75 millions annuels) son réseau d'émetteurs de télévision dans le territoire valdôtain pour la retransmission des programmes télévisés de langue française provenant de la France et de la Suisse. Il s'agit, en fait, de réaliser *deux réseaux d'émetteurs,* chacun comportant les installations suivantes:

1) Aoste-Courmayeur-Le Pavillon, Tête d'Arpy, Saint-Nicolas, Mont Colomb, Saint-Vincent, Col de Courtil, Plateau Rosa (devant être construites avant le 30 mai 1976);
2) Cogne, Torgnon, Col de Joux, Champoluc, Estoul (avant le 20 novembre 1976).

Le 21 octobre les quatre premiers relais du premier groupe ont été mis en service bien avant les délais prévus par la Convention: il s'agit des installations d'Aoste, Tête d'Arpy, Saint-Nicolas et Saint-Vincent qui permettent la réception de la deuxième chaîne de la télévision française (Antenne 2) aux usagers de la partie centrale de la Vallée, soit 65% de la population des principales agglomérations de la zone desservie par ces quatre réémetteurs.

(Dans la photo ci-dessus les installations de Saint-Vincent - Salirod).

Il est donc compréhensible que l'application concrète de la convention, ainsi que le prouve la mise en service des quatre réémetteurs, ait fait exprimer au président Andrione — dans un communiqué officiel — *« la profonde satisfaction de l'Administration régionale qui voit enfin comblé l'un des vœux les plus chers du peuple valdôtain ».*

A la cérémonie officielle ont également participé le directeur central du Ministère des Postes et Télécommunications, M. Monaco, le consul de France à Turin, M. Fieschi, et de nombreuses autorités nationales et régionales.

Un groupe important de dirigeants de la RAI étaient présents, parmi lesquels, le directeur central technique, M. Andrea Cuturi, le chef du Bureau de Presse, M. Piergiorgio Branzi, et le directeur du Centre de Production de Turin, M. Ugo Zatterin.

Naturellement, la présence du Directeur général de la RAI à Aoste a remis en question le problème de l'extension des émissions radiophoniques et télévisées en faveur de la Vallée d'Aoste selon les orientations préconisées par la Région.

A cet égard, nous estimons intéressant de reprendre une partie de l'allocution du directeur général Principe, prononcée au Palais régional qui a tenu à souligner la réalité de l'autonomie régionale et du pluralisme démocratique tels qu'ils sont reconnus par la nouvelle loi de la réforme de la Radiotélévision italienne: *« Pluralisme doit être décentralisation créatrice et productive de la RAI en harmonie avec la nouvelle réalité des Régions. Pluralisme doit être apport des Centres Régionaux à la programmation de la radio-télévision nationale. Pluralisme doit être relance du « localisme » comme redécouverte artistique de la tradition authentique, régénération, à la source, du génie populaire, contact direct avec les problèmes quotidiens des gens ».*

« Le monopole public des émissions — a ajouté M. Principe — *ne peut se traduire par une sorte de narcissisme d'un pouvoir d'information qui fasse tomber goutte à goutte une culture réservée à une élite mais camouflée sous l'apparence d'une culture de masse. Le monopole conçu par la réforme, que nous avons la ferme intention de réaliser, doit offrir un cadre — grâce à la médiation de la Commission parlementaire — où la société tout entière dans ses différentes composantes puisse s'exprimer librement avec une garantie d'indépendance et d'objectivité.*

Le décret délégué pour l'école valdôtaine

Le Conseil des Ministres a accueilli le 30 octobre, sur proposition du Ministre pour les Régions, M. Morlino, et du Président de la Junte régionale de la Vallée d'Aoste, M. Andrione, un texte de « décret délégué » pour l'école valdôtaine qui respecte dans son contenu les compétences autonomes de la Région établies par décret législatif du chef provisoire de l'Etat nº 365 du 11.11.1946 ratifié par loi nº 561 du 17.4.1956.

Ce nouveau texte permet enfin l'application de l'art. 4 du Statut spécial pour la Vallée d'Aoste qui attribue à la Région toutes les fonctions administratives concernant l'école.

M. Mario Andrione a été réélu président de la Junte régionale

Le 18 octobre dernier, le Conseil régional a réélu à la charge de président de la Junte M. Mario Andrione qui, le 14 octobre, avait présenté sa démission avec les assesseurs de la Junte constituée le 28 décembre 1974.

Après un long débat auquel ont pris part les conseillers Dolchi (PCI), Pollicini (DP), Monami (PCI), Chanu (DP), Manganoni (PCI), Lustrissy (DP), Lanivi (DP), Chincheré (PCI), Bordon (DC), Milanesio (PSI) ainsi que le président Andrione (UV), et à la suite de l'acceptation des démissions (par 32 voix contre 3), l'Assemblée régionale s'est ainsi exprimée au scrutin secret et au deuxième tour (le premier ayant été annulé par un vice de forme):

● **Pour le Président de la Junte** (le nom de M. Andrione a été proposé par le conseiller de la DC Ramera): présents: 35; votants: 34; Andrione: 18; Dujany: 15; 1 bulletin blanc. Le conseiller Parisi (MSI) s'est abstenu de prendre part au vote.

● **Pour les Assesseurs** (les noms des assesseurs nommés ont été proposés par le président Andrione):

— **Pour Hector Marcoz à l'Agriculture et aux Forêts**
présents: 35; votants: 35; oui: 19; non: 15; 1 bulletin blanc.

— **Pour Pierre Fosson aux Finances**
présents: 35; votants: 35; oui: 19; non: 15; 1 bulletin blanc.

— **Pour Michele Di Stasi à l'Industrie et au Commerce**
présents: 35; votants: 35; oui: 22; non: 12; 1 bulletin blanc.

— **Pour Eraldo Manganone aux Travaux Publics**
présents: 35; votants: 35; oui: 21; non: 12; 2 bulletins blancs.

— **Pour Maria Ida Viglino à l'Instruction Publique**
présents: 35; votants: 35; oui: 22; non: 12; 1 bulletin blanc.

— **Pour Bruno Milanesio au Tourisme, Antiquités et Beaux-Arts**
présents: 35; votants: 35; oui: 18; non: 16; 1 bulletin blanc.

L'assesseur Jorrioz, aussitôt élu, a présenté sa démission de la charge de vice-président du Conseil.

Des assesseurs UV, UVP, RV, PSI et indépendants dans le nouveau gouvernement

Le président Andrione avec le directeur général de la RAI, M. Principe, au cours de la cérémonie pour la réception de la télévision française

La majorité demeure inchangée

Le nouveau gouvernement régional, né le 18 octobre dernier, est le troisième de la VI^e^ législature commencée le 10 juin 1973, date des élections du Conseil régional. Il est composé de 18 conseillers répartis entre le Parti Socialiste Italien (3 conseillers), la Démocratie Chrétienne (6 conseillers) et deux indépendants, l'un (M. Manganone) élu conseiller régional en 1973 dans la liste de la Démocratie Chrétienne, l'autre (M. Jorrioz) dans la liste du Parti Socialiste Démocrate Italien. Ainsi, la majorité qui appuie l'exécutif est composée de 18 conseillers.

Les Démocrates-populaires (8 conseillers) et du Rassemblement Valdôtain (1 conseiller) avec le Parti Socialiste Démocratique Italien (2 conseillers) et du Rassemblement Valdôtain (1 conseiller) avec

A PROPOS DE JUMELAGES

COMMENCER ENTRE VOISINS ET PARENTS

Nous sommes heureux de publier ce communiqué de l'Annonciade envoyé à toute la presse régionale. Nous espérons qu'il puisse susciter parmi nos syndics le désir d'effectuer des jumelages entre communes valdôtaines et savoyardes. Ce serait un apport concret à la francophonie et le plus grand moyen pour renouer des liens avec nos frères de l'autre versant du Mont - Blanc.

La mode est aux jumelages entre villes et villages français et allemands. Louable pratique, propre à abolir les vieilles haines incrustées jadis dans nos jeunes cerveaux par une éducation revencharde et criminelle, qui enseignait que les êtres occupant l'autre rive du Rhin et l'autre versant des Alpes, étaient d'abominables sauvages... L'heure de l'Europe a enfin sonné et les frontières, «cicatrices de l'Histoire», s'effaçent peu à peu.

Mais ces jumelages semblent réservés à l'Allemagne. L'Autriche, l'Angleterre, l'Italie, n'ont-elles pas droit également à notre sollicitude? Pour nous Savoyards, ne serait-il pas juste de répondre aux appels de nos frères séparés de la Vallée d'Aoste? Francophones depuis toujours, annexés autoritairement en 1861 à un Etat italien naissant, opprimés par le fascisme mussolinien qui, le 22 novembre 1925, interdisait l'enseignement de leur langue maternelle, allant jusqu'à italianiser les noms des communes et des personnes, ils recherchent tous les moyens permettant d'apprendre et de pratiquer le français.

On ne sait trop quels motifs poussent le gouvernement français à protéger notre langue en Afrique, en Océanie, alors qu'il persiste dans l'ignorance de ce peuple valdôtain qui, à dix kilomètres de Chamonix par le tunnel du Mt-Blanc, lutte désespérément contre la marée montante de la langue italienne qui n'est pas la sienne.

Le Congrès des Minorités ethniques de langue française réuni à AOSTE les 10 et 11 octobre, a pris note avec satisfaction des progrès accomplis récemment pour la diffusion de la Télévision de Pays francophones en Val d'Aoste. Mais nos voisins espèrent mieux encore.

A Saint-Nicolas, à Aymaville, à Liliane, nos frères valdôtains aux patronymes savoyards, les Marcoz, les Perrin, Berthet, Dénarier, Bétemps, Armand, parlent le français et le patois de Tarentaise. Ils souhaitent notre compagnie, notre amitié. Nous ne devons pas les décevoir: il faut développer nos relations avec les villages d'outre-monts par des jumelages «humains».

Au cours d'une promenade de l'autre côté du Mt-Blanc, dans les vallées valdôtaines, vous recevrez un accueil émouvant que vous ne soupçonnez pas. Vous y trouverez la chaleur de la Vieille SAVOIE, vous y laisserez des amitiés sûres que vous aurez hâte de retrouver aux plus prochaines heures de loisirs.

Le Cercle de l'ANNONCIADE a préparé là-bas tout un plan d'échanges culturels basés sur une Histoire commune aux deux anciennes provinces savoyardes, sur la langue, le dialecte, et toute une civilisation alpestre qui doit survivre et qui est nécessaire aux Peuples qui se distinguent par le sens profond de leur identité.

Elle fait appel à tous les Savoyards de coeur pour l'aider dans cette oeuvre humaine et fraternelle.

L'Annonciade.Centre savoisien
d'études régionalistes

PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS
Rédaction Administration et Publicité
au SIEGE de
L'UNION VALDOTAINE
29, rue Festaz - Tél. 41120 - 11100 Aoste
ABONNEMENTS
Ordinaire L. 1.500 - (semestre L. 800)
Etranger L. 2.500 - Soutien L. 5.000

DIR. RESP. EMILE PROMENT
Enreg. Tribunal d'Aoste N. 2 du 24/5/1954
Imprimé par l'UNION VALDOTAINE
29, rue Festaz - Tél. 41120 - 11100 Aoste

EN SORTANT DE L'ECOLE

Dans le village la sortie de l'école met une note de gaieté et de couleur. Comme tous les écoliers du monde, les bambins de la maternelle et leurs aînés des classes élémentaires rient, sautent, chantent et bavardent... Ils parlent entre eux à leurs mamans, à ceux qui sont venus les chercher. On ne les a pas entendu prononcer un mot de patois...

Pourtant la plupart des mamans parlaient patois en attendant la sortie. Quand les enfants sont apparus elles les ont accueillis en italien; et les institutrices ont fait de même, bien que nées dans ce village valdôtain. Est-ce que les mamans pensaient à l'erreur qu'elles faisaient?

Il y a plusieurs années une maîtresse d'école recommandait aux parents: «Parlez seulement patois ou français à vos enfants; je me charge de leur apprendre l'italien quand ils entreront en première». Hélas! l'école, la télévision et la radio nationales, le catéchisme, l'amélioration du niveau de vie ont minimisé l'importance des langues traditionnelles des Valdôtains, le français et le patois; les jeunes parents ont donc une certaine crainte de les employer devant leurs enfants et de les leur apprendre.

C'est ainsi qu'ils participent de plus en plus à l'agonie d'un petit peuple de montagne qui est en train de perdre son âme et son avenir. «Avant de parler, mets un bœuf sur ta langue» dit un proverbe arabe; comme il est vrai dans notre cas!

Chardonney

VIE DE L'UNION

ASSEMBLEE GENERALE DES MEMBRES
ET
30ème ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE L'UV

Aux membres de l'UV

J'ai le plaisir d'annoncer que, selon l'article 33 de nos Statuts, dimanche 14 décembre aura lieu au Cinéma LUX, à 9 h., l'assemblée annuelle des Membres de l'UV.

Je vous invite à participer à cette réunion pendant laquelle sera illustrée l'activité de notre Mouvement.

Je rappelle en même temps que cette année tombe le 30ème anniversaire de notre Mouvement.

Pour fêter cet événement l'UV organise pour ce même jour 14 décembre un banquet social qui aura lieu à l'hôtel «Villa des Fleurs» de Chesallet (Sarre), à 13 h.

Le prix du banquet est de 5.000 lires.

Les inscriptions pour le banquet se recevront jusqu'à jeudi 11 décembre au Siège Central de l'UV (29, rue Festaz, tél. 41120) et auprès des Membres du Comité Central et des Présidents des Sections.

Dans l'espoir que vous participerez à ces deux manifestations qui vont clore cette année 1975 si importante pour notre Mouvement, je vous prie de bien vouloir agréer mes salutations amicales.

LE PRESIDENT
Joseph-César PERRIN